



AVIS PUBLIC

Loi sur les eaux navigables canadiennes

..... **Infra RAIL inc.** Je donne avis par la présente qu'
(Propriétaire – Nom de la personne ou de l'entreprise)

une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* ainsi que sa description.

Aux termes des paragraphes 4.1 et 9.1 de ladite loi,

..... **Infra RAIL inc.** a déposé auprès du Ministre des Transports,
(Propriétaire – Nom de la personne ou de l'entreprise)

sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>)
et sous le numéro de registre**14850**....., une description de l'ouvrage suivant:

Réfection des travées 2, 3 et 4 du pont CN-Wellington avec mise en place d'ouvrages temporaires
.....
(nature et statut de l'ouvrage – ex.: quai, digue, estacade, pont, câble, barrage, etc. existant/proposé
– pas simplement "ouvrages" en termes généraux)

dans, sur, sous ou à travers

de..... **Canal Lachine**
(nom de la rivière, du lac ou autre eau navigable)

à **Pont CN-Wellington- Canal Lachine**
(nom du lieu où l'ouvrage va être situé)

devant le numéro de lot **6 352 693 du cadastre du Québec**
(ou au pied d'une telle rue, etc.) (voir la note ci-dessous)

Affiché à **Montréal, QC** en ce **27** jour de **Avril** 20 **26**.....
(ville, province) (jour) (mois) (année)
..... **Infra RAIL inc.**
(nom complet du propriétaire)

NOTE: Il est essentiel que le lieu de l'ouvrage existant ou proposé soit correctement identifié pour l'information du public. Le lieu de l'ouvrage peut également être indiqué comme se trouvant sur un lot de grève, en indiquant le numéro du lot ou le numéro devant lequel il se trouve. Lorsqu'un ouvrage doit s'étendre d'un bord à l'autre d'une rivière, comme dans le cas d'un pont, d'un câble, d'un barrage, etc., l'emplacement doit être lu de la manière suivante: à (Points bien spécifiés)